



Déménagement en cours de procédure de divorce pour faute

Par **vassillia24750**, le **09/04/2013** à **18:16**

Bonjour

Après une non conciliation , mon avocate et moi assignons mon époux en divorce pour faute . Je déménage à 50 km de la ville ou monsieur et moi résidons actuellement et j'emmène l'enfant avec moi , tout en prévenant monsieur et l'avocate. Je précise que Mr a totalement rompu les liens avec l'enfant et que le droit de visite est laissé à l'appréciation de l'enfant et du père (17 ans pour mon fils)

Quelles conséquences va avoir ce déménagement sur ma procédure? (Tribunal compétent, changement ou pas d'avocat etc) ?

Merci d'avance